

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 25/2 (1998)

DOI: 10.11588/fr.1998.2.61327

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

SERGUEI N. ISKIOUL

## LA MISSION DIPLOMATIQUE DE LEV JAKOVLEV EN WESTPHALIE

(1810–1812)

L'histoire du royaume de Westphalie, l'un des Etats modèles pour l'Allemagne, que la France avait créé sur la terre allemande, fut souvent l'objet de l'étude fondamentale, multiforme et critique de l'époque<sup>1</sup>. L'historiographie allemande et française de »l'expérience« westphalienne décrit les côtés les plus différents de la vie de cet Etat éphémère et contient les généralisations importantes dans le contexte européen. Pourtant, l'image de la Westphalie dans l'historiographie serait plus complète si dans celle-ci se reflétait un regard extérieur sur les choses, c'est-à-dire comment la réalité westphalienne fut représentée dans les pages des dépêches des diplomates accrédités à Cassel – dans ce cas, à travers les matériaux de l'ambassade russe et du département de politique extérieure de la Russie qui dirigeait les activités de sa mission.

On ne peut pas aussi considérer les personnes diplomatiques et le canevas biographique de la politique extérieure de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début de XIX<sup>e</sup> siècle comme le domaine le plus étudié de l'histoire de la Russie. Si l'on voulait trouver une réponse à la question de savoir comment le corps diplomatique s'occupait de la politique extérieure de la Russie en Europe, il faudrait supposer que les recherches n'ont pas été effectives. C'est peu probable que l'on puisse dire quelque chose d'absolument positive de qui que ce soit; excepté peut-être de ceux qui représentaient la Russie en France, en Angleterre ou peut-être encore en Suède. Arcady Ivanovitch Morcov, Petr Alexandrovitch Tolstoi, Alexandre Borisovitch Kourakine, Simon Romanovitch Worontsov, Petr Kornilievitch Suchtelen – l'activité de ces diplomates liée à la grande politique des différentes époques est assez connue pour l'apprécier justement. Quant aux autres diplomates qui ne sont pas moins importants tels que Maxime Maximovitch Alopeus, ministre-résident à Cassel et l'ambassadeur russe à Berlin, Petr Féodorovitch Maltitz, ambassadeur à Stuttgart ou Vasily Vasisievitch Canikoff, ambassadeur à Dresde on en connaît rien, ou presque rien. On peut ajou-

1 Parmi les nombreux travaux sur l'histoire du Royaume de Westfalie ne citons que les suivants: Rudolf GOECKE, Theodor ILGEN, *Das Königreich Westfalen. Sieben Jahre französischer Fremdherrschaft im Herzen Deutschland, 1807–1813*, Düsseldorf 1888; Arthur KLEINSCHMIDT, *Geschichte des Königreichs Westfalen*, Gotha 1893; Erwin Hölzle, *Das Napoleonische Staatensystem in Deutschland*, in: *Historische Zeitschrift*. 1933, S. 277–293; Heitz HEITZER, *Insurrectionen zwischen Weser und Elbe*, Berlin 1956; Herbert A. L. FISCHER, *Studies in Napoleonic Statesmanship Germany*, Oxford 1961; Rainer WOHLFEIL, *Napoleonische Modellstaaten*, in: *Napoleon I. und die Staatenwelt seiner Zeit*. Hg. von W. von GROOTE, Freiburg 1969, S. 33–57; Helmut BERDING, *Napoleonische Herrschafts- und Gesellschaftspolitik im Königreich Westfalen 1807–1813*, Göttingen 1973; DERS., *Le Royaume de Westfalie état-modèle*, in: *Francia*. T. 10 (1982) 1983, p. 345–358; DERS., *Das Königreich Westfalen als Modellstaat*, in: *Lippe Mitteilungen zur Geschichte und Landeskunde*. Bd. 54. Detmold 1985, S. 181–193.

ter à ces personnes Lev (Leon) Alexéevitch Jakovlev, qui finit sa carrière diplomatique en qualité d'ambassadeur extraordinaire et ministre plenipotentiaire près de la cour du Royaume de Westfalie.

*Senateur avait un bon caractère, il aimait la vie mondaine. Il passa toute sa vie dans le monde éclairé par la lumière artificielle, dans le monde officiellement diplomatique et dans le monde de la cour, sans deviner qu'il y avait un autre monde, plus sérieux – bien qu'il fut témoin ou même acteur de tous les événements de 1789 à 1815. Le comte Worontzov (Alexandre – S. I.) l'envoyait au lord Grenville pour appendre ce que le général Bonaparte entreprenait après avoir quitté l'Armée égyptienne. Il était à Paris pendant le couronnement de Napoléon. En 1811 Napoléon ordonna de l'arrêter et de le retenir à Cassel, où il était ambassadeur près de la cour du tzar Jérôme (sic! – S. I.), comme mon père le disait aux moments de la mauvaise humeur. En un mot il assistait à tous les grands événements de l'époque, mais il paraît d'une façon bien étrange, pas ainsi comme il convient. Et plus loin: Il était toujours occupé, distrait, il allait toujours n'importe où et il vivait aisement en promenant toute sa vie dans un monde de la correspondance diplomatique et avec son culte de la forme et du protocole<sup>2</sup>. C'est ainsi avec une légère ironie et un air un peu hautain que fameux Alexandre Herzen parlait de son oncle dans ses mémoires sans oublier de rappeler quel rôle le *senateur* avait joué dans le sort de ses parents: d'après la légende familiale, Jacowlev »cachait« la mère d'Herzen (Louise Haag) dans l'ambassade russe après quoi elle et le frère de l'ambassadeur, Ivan Alexéevitch Jakovlev ont pu pénétrer en Russie. A propos, les documents de la mission russe à Cassel se trouvant en abondance dans les Archives de la politique extérieure de l'Empire russe, ne contiennent rien qui affirme ou réfute ce témoignage exceptée une mention faite dans une lettre de l'ambassadeur du 10 (22) août 1811, indiquant que dans quelques jours Ivan Jacovlev part pour Saint-Pétersbourg<sup>3</sup>. Au reste les matériaux des Archives reflète l'activité de Lev Jacowlev avec diversité et au grand complet.*

Le poste d'ambassadeur près de la cour westphalienne fut créé peu après le traité de paix conclu à Tilsit; d'après l'un des articles du traité l'Empereur Alexandre I<sup>er</sup> reconnut ce nouvel Etat composé des terres de Brunsvic, Hesse et les autres. Il reconnut aussi le frère de l'Empereur des Français, Jérôme comme Roi de Westphalie. *Dans les affaires européennes notre rôle fut supprimé par la force dominante de Napoléon. Tous ces souverains-parvenus, montrés grâce à lui sur les trônes, ses frères Joseph en Espagne, Louis en Hollande, Jérôme en Westphalie, son gendre Murat à Naples, sa sœur Elise en Toscane, tous furent officiellement reconnus par le traité de paix de Tilsit. Ils avaient des représentants diplomatiques à Pétersbourg et les ministres russes dans leurs pays qui participaient en diplomatie échange réciproque d'ordres et de bandes<sup>4</sup>. En Westphalie c'est le prince Nicolas Grigorievitch Reprine-Wolkonsky qui occupait le poste diplomatique, mais une année après, au printemps de 1810 il fut nommé à Madrid. Il ne faut pas chercher dans ce geste un sens secret,*

2 Alexandre HERZEN, *Le Passé et les pensées*, in: A.I. HERZEN, *Œuvres*. Vol. 4. Moscou 1956, p. 28–29; ici, dans cette opinion on peut trouver une espèce de calembour, car en russe il s'agit de *Yerema* (le diminutif du prénom Jérôme), un personnage du folklore russe, stupide, niais et très borné.

3 Archives de la politique extérieure de l'Empire russe (Moscou). Fond »Mission à Cassel«. Op. 516. N 10. F. 50–51 (puis – APEER).

4 Alexandre BOUTENEV, *Mémoires de mon temps*, in: Archives russes 1881 Livre 3, p. 54–55.

c'était une pratique habituelle de déplacer les représentants diplomatiques pour que ceux-ci ne s'habituent pas à leur place par conséquent ne perdent pas l'acuité de la perception. Cependant le poste diplomatique à Madrid ne put pas être important pour le Ministère des affaires étrangères ni pour l'Empereur Alexandre lui-même, c'est pourquoi il aurait été logique d'y envoyer un diplomate imposant, mais médiocre. Au contraire, les Etats allemands, leurs nombreuses relations et diverses liaisons dynastiques avec la Russie avaient besoin de diplomates expérimentés et compétents.

Contrairement au prince Repnine-Wolkonsky, Lev A. Jacovlev (1764–1839) était depuis longtemps dans le service diplomatique. C'est vrai qu'il avait commencé son service comme ce prince dans le domaine militaire, dans le même régiment Izmailowski de la garde impériale (en 1788 il est sous-lieutenant, ensuite capitaine et puis en 1798 il est colonel). En septembre 1798 Jacovlev commence sa carrière diplomatique; nommé le Conseiller de la chancellerie dans le Collège des Affaires étrangères, il visita en mission la Suède, puis l'Angleterre, où en mai 1800 il fut nommé Conseiller d'Etat et envoyé à Wurtemberg en qualité de chargé d'affaires. En 1807, Jacovlev fut décoré de la clef (décoration de *Kammerherr* de la cour impériale) et deux ans après de l'ordre de St. Jean de Jérusalem. Ayant reçu toutes ces distinctions, il fut nommé l'ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Stuttgart<sup>5</sup>, d'où il fut transféré à Cassel d'après l'oukaze de 12 février 1810<sup>6</sup>. Mais auparavant Jacovlev reçut sa nomination à Madrid et il avait même déjà réussi à écrire son consentement dans la lettre adressée au chancelier de l'Empire, le comte Nicolas Petrovitch Roumiantzev<sup>7</sup>. Mais le 14 février 1810 Roumiantzev annonça à Jacovlev que l'Empereur avait changé sa résolution; Jacovlev devait aller à Cassel, et le baron Petr. Maltitz – à sa place au Wurtemberg. Celui-ci devait apporter de nouveaux chiffres pour la mission russe et l'avertissement de Roumiantzev que l'instruction, donnée à Repnine-Wolkonsky reste en vigueur<sup>8</sup>.

Arrivé à Cassel, Jacovlev communiqua l'accomplissement des formalités protocolaires par la dépêche du 19 (31) juillet adressée au chancelier d'Etat Roumiantzeff. Il arriva à la capitale du royaume le 16 (28) juillet où il fut reçu par le ministre d'Etat, le comte de Fürstenstein à qui il remit les lettres de créance, selon la coutume. L'audience dans le palais royal qui était situé sur la pittoresque Napoleonshöhe, fut fixée au 30 juillet 1810.

Plus tard, Jacovlev communiqua à Pétersbourg qu'à 11 heures du matin le maître des cérémonies l'avait conduit au roi, dans la salle du trône où le comte de Fürstenstein le présenta à Sa Majesté. En remettant ses lettres de créance, Jacovlev témoigna au frère cadet de l'Empereur des Français *les sentiments d'amitié que Sa Majesté Im-*

5 »Etat des services du conseiller privé, chambellan actuel et chevalier Lev Alexéewitch Jacovlev«. 1832, novembre // Archives d'Etat russe des anciens actes (Moscou). F. 1291. Op. 1. N 252. Les renseignements sur la biographie de L. Jacovlev: Grand Duc Nicolas MICHAÏLOWITCH. Les portraits russes du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles. Vol. IV. Saint-Pétersbourg 1908, N 113; Alexandre JACOVLEV, Mémoires du procureur général du Synode russe. Moscou 1915, p. 5–7.

6 APEER, F. les Affaires administratives. I - I. 1810. N 1. F. 35.

7 Jacovlev à Roumiantzev, 2 (14) février 1818 // APEER. F. Chancellerie. Op. 468. Docier (loin-d.) 10917. N 11.

8 Ibidem. N 10915 N 3.

*périale éprouve envers Lui.* Le jeune roi qui n'avait alors que 26 ans, répondit *qu'il donne une importance particulière à tout ce qui viennent de l'Empereur Alexandre* et ajouta *qu'il userait chaque occasion pour soutenir de bonnes relations qui s'étaient heureusement établies entre deux cours.* Ensuite on présenta l'ambassadeur à la reine, qui exprima ses bons sentiments à l'égard de l'Empereur de la Russie *d'après les liens de parenté qui existaient entre eux* (l'épouse de Jérôme Napoléon, Catherine de Wurtemberg, était la nièce de l'Impératrice mère Marie Féodorowna – S. I.) *et daigna se rappeler de l'époque, où j'eus l'honneur de la connaître de la cour de Son Auguste Père ...*<sup>9</sup>. Dans la dépêche particulière Jacovlev communiqua à Alexandre I<sup>er</sup> qu'il avait remis les lettres de créance au roi Jérôme<sup>10</sup> et au prince Repnine-Wolkonsky de son entrée dans le poste à Cassel<sup>11</sup>. En même temps l'ambassadeur envoya aux ambassadeurs russes – au prince Iwan Ivanowitch Bariatinsky à Munich, Vassily Grigorievitch Lizakevitch à Copenhague, Maltitz à Stuttgart, Ermolay Michailovitch Piabinine à Carlsruhe, Christophor Andréévitch Liven à Berlin – les lettres d'avis de contenu analogique: *Installé depuis hier dans le poste d'envoyé extraordinaire et le ministre plénipotentiaire près la cour de Sa Majesté Roi de Westphalie, qu'il a plu à Sa Majesté Empereur de me confier, je m'empresse d'en instruire Votre Excellence et de l'assurer de tout le plaisir que j'aurais d'entretenir avec elle les rapports que le bien de service pourrait établir entre nous ...*<sup>12</sup>. L'informant de son entrée dans le poste, Jacovlev écrit également au prince Kourakine à Paris: *Sa Majesté la Reine de Westphalie m'a demandé au dernier cercle diplomatique avec plus grand intérêt, en me disant qu'il n'y avait pas à Paris d'étranger plus considéré et plus justement chéri que Votre Excellence. Elle me charge en même temps de lui témoigner l'intérêt qu'elle prenait à sa réconvalescence et le plaisir avec lequel Elle apprendrait de bonnes nouvelles de sa part ...*<sup>13</sup>. En réponse Kourakine accusa réception de cette lettre et nota ensuite: *Je me flatte que vous avez bien d'être satisfait de l'échange que vous avez fait de Stuttgart contre Cassel. Cette dernière ville est plus animée et offre plus de ressources; mais l'autre avait sur elle l'avantage du climat et des environs ...*<sup>14</sup>. Ayant accusé réception des chiffres, des instructions et des papiers qui touchent à sa mission<sup>15</sup>, Jacovlev se consacre entièrement au travail courant du diplomate.

Suivant les instructions, données auparavant par le prince Repnine, l'ambassadeur portait une attention particulière aux questions militaires. *On apprend depuis, – écrivait-il dans son rapport du 17 (29) août 1810, – que le nombre des troupes françaises dans ce pays-ci doit encore être augmenté, ce qui serait en opposition avec l'arrangement précédemment pris entre la France et Westphalie, d'après lequel le Roi devait en effet augmenter le nombre de ses troupes toutefois à condition qu'on retirerait, pour chaque Bataillon westphalien nouvellement levé, un bataillon français.* Ayant remarqué que l'augmentation des forces françaises en Westphalie serait assez accablante

9 Ibidem. D. 2208. N 69.

10 Jacovlev à Alexandre I<sup>er</sup>, 18 (30) juillet 1810 // APEER. F. Chancellerie. Op. 468 d. 2207. N 68.

11 Jacovlev à Repnine-Wolkonsky, 21 juillet (2 août) // APEER. F. Mission à Cassel. Op. 516. D. 33. F. 4.

12 Ibidem. N 8. F. 40.

13 Jacovlev à Kourakine, 8 (20) septembre 1810 // Ibidem. N 12. F. 5.

14 Kourakine à Jacovlev, 14 (26) octobre // Ibidem. F. 2.

15 Jacovlev à Roumiantzev, 20 juillet (1 août) 1810 // Ibidem. F. 3.

pour le pays, il indique que, d'après les appréciations de Fürstenstein, le royaume avait alors 40 000 soldats westphaliens et français, que le nombre de soldats de Westphalie était de 17 000, le reste étant composé de soldats de France – la division du Général Gudin à Magdebourg et plusieurs Régiments de cavalerie du Général Bruyère à Hannover. En rapport avec cela, et avec le projet de former un camp militaire comprenant 9000 soldats aux environs de la capitale, Jacovlev souligna une activité intense du Ministère de la guerre de Westphalie dont *le Chef provisoire le Général Dalbignac semble se rapporter aux détails qui ce campement nécessite et à la marche de quelques troupes qui doivent être destinées à avancer vers les côtes*. Parmi d'autres événements l'ambassadeur note l'importante nouvelle de l'avènement au trône suédois du Maréchal français Jean-Baptiste Bernadotte: *Cet événement qui semble fait pour intéresser les puissances du Nord, a fait également ici beaucoup de sensation ...*<sup>16</sup>.

Le fait que le thème militaire soit dominant dans les rapports de Jacovlev, n'est pas fortuit, mais lié à l'intérêt particulier de l'ambassadeur pour ce domaine. Le Royaume de Westphalie étant devenu une partie de l'Empire français et du système français en Europe, il dut accomplir ses fonctions de défense de cette partie de l'Allemagne car la guerre entre la France et l'Angleterre continuait. Cette circonstance et le fait que, à cause de la guerre, la France soit obligée de fortifier la ligne de ses douanes qui empêcherait à la diffusion des marchandises de la production britannique influençait sérieusement la situation à Westphalie. Comme dans toute l'Europe cette diversion des forces de l'Empire à la lutte contre l'Angleterre et les puissances du continent financés par elle, se faisaient sentir négativement sur l'influence positive, du point de vue objectif, de la pénétration française en Allemagne et de relations réciproques avec les cercles cultivés de la société française et allemande. Parmi d'autres Etats de la Confédération du Rhin dont Napoléon était le protecteur, la Westphalie ne fut pas une exception dans le domaine militaire et dut augmenter ses efforts et sa contribution pour soutenir la stabilité sur le continent de l'Europe.

Dans la dépêche de 25 août (6 septembre) l'ambassadeur donna quelques informations d'organisation du camp militaire: *Le camp de plaisance qui va être formé aux environs d'ici, sera composé du 5<sup>me</sup> et 6<sup>me</sup> Régiments de ligne et du premier Régiment de cuirassiers sans compter la garnison de Cassel. Ces troupes que ne seront qu'au nombre d'environ 5000 hommes, ont déjà reçu ordre de se réunir ici et sont attendues vers le 12 du courant ...*; puis Jacovlev informa des événements aux pays voisins: *La ville d'Eisenach dans le Duché de Weimar, à neuf milles d'ici, vient d'éprouver un grand malheur par l'explosion de quelques caissons à poudre d'un train d'artillerie française, qui, malgré l'ordre de rester hors de la ville, y entrèrent. On assure que plus de cent maisons ont été incendiées par cette explosion et qu'un grand nombre d'habitants a été la victime de ce funeste événement ...*<sup>17</sup>.

Dans cette dépêche l'ambassadeur communiqua brièvement le but de la mission du conseiller d'Etat royal de Malchus qui dut s'occuper de la réorganisation de Hannover, ce département nouveau de Westphalie: *Sa mission (à Paris – S. I.) paraît relative aux Domaines de ce pays que le Roi désirerait obtenir la liberté de racheter des Dona-*

16 APEER. F. Chancellerie. Op. 468. D. 2208. N 80. F. 1–2.

17 APEER. F. Chancellerie. 1810. Op. 468. D. 2208. N 84. F. 1–2.

toires à qui ces revenus ont été assignés par l'Empereur Napoléon ...<sup>18</sup>. Il parla de ce sujet dans la dépêche suivante d'une manière plus détaillée, le 1 (13) septembre, selon les mots du ministre des finances comte de Bülow: *Ayant eû occasion ces jours passés de parler au Ministre des finances Comte de Bülow, de la négociation qu'il avoit entamée à Paris concernant les Domaines westphaliens que le Roi aurait désiré racheter, il ne fit entendre combien les mesures financiers se trouvaient entravées par ces donations qui ont une administration particulière, et combien il était onéreux de voir sortir du pays une somme d'argent considerable, surtout dans ce moment de stagnation du commerce. Il me confirma, – écrivit pour conclure Jacovlev, – que pendant les quatre mois qu'il avait passé à Paris, il avoit négocié avec Mr le Duc de Cadore (ministre des affaires étrangères Champagny – S. I.) et le Conseiller d'Etat Defermont, mais sans obtenir un resultat définitif, ce qui a motivé l'envoi du Baron de Malchus qui est parti d'ici à Paris, il y a environ 8 jours ...*<sup>19</sup>.

A cette dépêche a été joint le document sous le nom »Donations des domaines dans le pays d'Hannovre« avec l'énumération des propriétaires des domaines – les généraux et les maréchaux français – et l'indication des revenus de ces propriétés, octroyants pour la participation dans la guerre contre la Prusse en 1806. La somme commune des revenus de ces domaines fut 2 323 165 Francs 62 centimes<sup>20</sup> – somme très considerable même pour un royaume avec une situation des finances stable. Les questions autour de ces revenus surgissent inévitablement surtout parce que Hannovre devint une partie de Westphalie.

Le 1 (13) septembre 1810 Jacovlev communiqua à Roumiantzev les nouveaux renseignements concernant les affaires militaires. *La translation du quartier général français de Francfort à Hannovre et la marche de troupes français vers le Nord de l'Allemagne étant faites pour mériter de l'attention, je crois de mon devoir d'informer Votre Excellence que l'Etat major du quartier général français n'a pas encore reçu ordre de quitter Hannovre.* En plus de cela, l'ambassadeur ajouta que les bruits sur la marche de la division du général Friand à travers le territoire de la Westphalie étaient mal fondés. Rapportant sa conversation avec le ministre de la guerre, Jacovlev écrivait: *Il suppose dans le cas que cette Division qu'on évalue à 15 000 hommes, se mettre en mouvement, qu'elle pourrait se diriger sur la route militaire par Eisenach et relever aux embouchures de l'Elbe et du Weser la Division du Général Morand qui s'est portée dans le Mecklenbourg où, d'après ce que ce Ministre a dit, on n'a pas surveillée avec assez de sévérité les contrebandiers, ce qui a engagé l'Empereur Napoléon à y faire occuper les ports par ses troupes*<sup>21</sup>. Ainsi, comme le Blocus continental n'était pas assez efficace, il était inévitablement nécessaire de trouver d'autres mesures pour durcir le contrôle des douanes auquel prenaient part les troupes françaises disposées sur le territoire de la Westphalie ou celles qui passaient à travers le pays. Selon la »Dislocation des troupes françaises dans le royaume de Westphalie«, jointe à la dépêche de Jacovlev, il y avait dans le pays 20 600 soldats français, logés – 6 régiments de cavalerie et 7 régiments d'infanterie pour la plupart à Hannovre, Verden et Stade<sup>22</sup>.

18 Ibidem. F. 1 verso.

19 Ibidem. N 85. F. 1–1 verso.

20 Ibidem. Ad N 85. F. 1–4.

21 Ibidem. N 86.

22 Ibidem. Ad N 86.

Ces mesures furent accompagnées par les efforts qui contribuaient à la fortification de l'armée de Westphalie dont le roi Jérôme s'occupait lui-même beaucoup. Le diplomate russe communiqua le 11 (23) septembre: *Sa Majesté le Roi vient d'ordonner par le Décret de 16 septembre que trois mille conscrits des Départements formés par le ci-devant pays d'Hannovre soient mis en activité de service militaire et que la repartition du Contingent fixe pour chaque Département soit faite par chaque Préfet entre les différents arrondissements de sous-préfecture.* En outre Jacovlev informa Roumianzev qu'un autre Décret Royal de la même date ordonne que le Corps de Douaniers westphaliens établi actuellement sur la ligne formée sur les bords de Weser soit transféré sur les bords de l'Elbe et que cette nouvelle ligne s'étendra depuis les frontières de la Saxe jusqu'à Hambourg ...<sup>23</sup>. Ainsi le durcissement des mesures protectrices qui amena aux événements connus de fin 1810–début 1811 autour du duché d'Oldenbourg qui amenèrent à leur tour la tension des relations franco-russes, ne fut point imprévu. Le 18 (30) septembre l'ambassadeur russe fait savoir à Pétersbourg que *Sa Majesté le Roi s'est rendu aujourd'hui au le camp établi sur les hauteurs de la rive droite de la Fulde pour y faire manœuvrer les 3 régiments d'Infanterie de ligne et les Gardes qui ont été commandés, également ..., et encore que les douaniers westphaliens ayant saisis et confisqués, il y a quelque tems des marchandises coloniales, on vient d'ordonner d'en faire la vente ici*<sup>24</sup>.

Le 25 septembre (7 octobre) 1810 Jacovlev informa à Pétersbourg du nouveau décret du roi, dirigé contre la diffusion des marchandises de production britannique. *Il est ordonné, – écrivait l'ambassadeur, – que toutes les marchandises de la fabrication anglaise et toutes celles coloniales quelconques seront saisies et confisquées en touchant les frontières westphaliennes, quelle qu'en soit l'origine et sous quelque pavillon qu'elles entrent, sauf toutefois les exceptions ci-après.* Dans la dépêche l'ambassadeur précisait: *Le commerce des marchandises coloniales sera permis si elles proviennent de ventes publiques de marchandises capturées et vendues à l'enchère par les autorités françaises dans les ports et villes maritimes, et si elles se trouvent accompagnées de certificats en bonne forme expédiés par les dites autorités ...*<sup>25</sup>. Selon les informations de Jacovlev, telles mesures furent prises par la suite et les renseignements que l'ambassadeur russe envoya à Saint-Pétersbourg étaient surtout précieux car il les recevait personnellement de l'ambassadeur français Baron Frédéric de Reinhardt<sup>26</sup>. Cependant, c'est par celui-ci que Jacovlev apprit quelle était la réaction en Angleterre sur les mesures que la France et ses alliés prenaient contre l'importation et la diffusion des marchandises coloniales. *Effectivement, – remarquait l'ambassadeur, – elles (ces mesures – S. I.) sont poursuivies partout avec la plus grande sévérité et leur effet doit nécessairement séjaillir sur le commerce anglais.* D'après les données de Reinhardt, à Francfort elles ont dû être également exécutées très rigoureusement;

23 Ibidem. N 88.

24 Ibidem. N 93.

25 Ibidem.

26 A. KLEINSCHMIDT, *Geschichte des Königreichs Westfalen*, Gotha 1893, p. 205. Certes au commencement le baron entretenait les relations amicales avec l'ambassadeur russe seulement par devoir, mais plus tard il éprouva envers lui de la sympathie et des sentiments sincères. Napoléon soulignant le caractère de l'information de Reinhardt, affirmait, que de toute la correspondance diplomatique les dépêches de Reinhardt étaient pour lui les plus importantes.

on apprend néanmoins qu'on y est entré en négociation avec une Députation des Marchands, et qu'on est convenu de payer à la France douze millions de francs, moyennant quoi ils seront délivrés de toute imposition ultérieure. En rapport avec cela l'ambassadeur russe a cité l'opinion du diplomate français que cette mesure a valu à la France des sommes très considérables de la Hollande, et qu'elle doit être appliquée à d'autres villes commerçantes, ce qui l'a probablement fait envisager par le public mal éclairé comme une opération financière destinée à remplir le trésor au moment d'une guerre aussi dispendieuse que celle d'Espagne. Quant à l'Allemagne Jacovlev était d'accord avec Reinhardt: En tout cas l'effet pour le commerce de l'Allemagne où le manque de numéraire se fait déjà généralement sentir, doit être ruineux et il est à prévoir qu'il en résultera plusieurs banqueroutes. Il est vrai, à ce propos que l'ambassadeur français espérait que ces pénibles sacrifices menent au but désiré de forcer l'Angleterre, comme on l'espère en France, à des principes plus modérés et conformes à la justice<sup>27</sup>.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1810 l'ambassadeur envoya au chancelier Roumianzev une autre dépêche où il ne s'agissait que des affaires touchant au commerce et au Blocus. Cette fois, il communiquait un nouveau décret de Jérôme-Napoléon du 26 octobre où il était question des mesures qui devaient probablement s'étendre sur les Etats de la Confédération du Rhin, concernant ces dépôts pour les Marchandises coloniales qui se trouvent déjà dans le pays. D'après le décret, tous les dépôts de marchandises coloniales dans toutes les villes du Royaume se trouvèrent sous le séquestre. Le commerce de ces marchandises dépendait du fait suivant: Les négociations seront tenus de faire dans les 24 heures la déclaration de ces marchandises sous peine de confiscation, et si la déclaration ne se trouve pas exacte, la partie des marchandises non déclarées entraînera la confiscation de la totalité. De plus l'ambassadeur nota: On est prevenu en même temps que les Douaniers français, à 15 lieus de distance de leur ligne de douane, exerceront leur inspection et feront les confiscations au profit du gouvernement français. Dans la même dépêche l'ambassadeur fit savoir la décision du gouvernement de Westphalie de ne pas diriger de nouvelles troupes complémentaires vers l'Espagne comme on l'avait supposé auparavant. En expliquant cette mesure, Jacovlev cita le fait suivant: Les huit milles hommes qui sont partis successivement pour ce pays se trouvent réduits à un petit nombre ce qu'il faut attribuer en grande partie aux fatigues et maladies épidémiques, qui ont régné parmi eux. L'ambassadeur avoue qu'il ne savait pas si Jérôme avait décidé de ne plus envoyer les soldats de Westphalie pour l'action réciproque avec les troupes françaises, s'étant mis d'accord avec Napoléon ou selon sa propre impulsion<sup>28</sup>. Vu la pauvreté en informations si pauvre alors dans l'Empire et dans les Etats de la Confédération du Rhin, n'importe quel renseignement, y compris des bruits de toutes sortes, prenait une valeur. Jacovlev le comprenait bien, c'est pourquoi il communiquait dans les dépêches tous les renseignements, qu'il réussit à se procurer lui-même ou à l'aide d'informateurs.

On croit savoir, – écrivait il le 26 octobre (7 novembre) à Pétersbourg, – que le Roi de Westphalie n'a non seulement pas renoncé à son projet de faire l'acquisition des Villes de Brême et de Hambourg, mais qu'il se trouve même à cet égard en relation

27 Jacovlev à Roumiantzev, 17 (29) octobre // APEER. F. Chancellerie. Op. 468. D. 2208. N 100.

28 APEER. F. Chancellerie. Op. 468. D. 2208. N. N 101.

*directe avec l'Empereur Napoléon.* Ce fut une de ces occasions quand le pressentiment d'un danger s'approchant, mais encore obscur, était bien fondé, et l'ambassadeur russe, après avoir entendu les suppositions entendus périlleuses, avait des raisons pour l'inquiétude: *Au reste on n'en a que des notions vagues; on sait bien que le Roi désire les incorporer à Ses Etats, ou au moins en avoir le patronage; on n'en saivait rien de bien positif, mais il faudra savoir si l'Empereur Napoléon y consentira et si le projet du Roi est compatible avec le sien qu'on doit être de mettre toutes Villes commerçantes sous sa protection*<sup>29</sup>.

Cependant, l'ambassadeur de Russie utilise ses bonnes relations avec l'ambassadeur français à Cassel, en recevant de lui des renseignements importants, touchant le Blocus continental par ailleurs les informations officielles. Le 10 (22) novembre 1810 il fit savoir à Roumiantzev: *Le ministre de France ici m'a communiqué, qu'il vient de recevoir de sa cour ordre, de développer à celle d'ici les avantages résultant des mesures prises contre l'entrée des marchandises coloniales et fabriquats anglais pour les Etats qui les ont adoptées, en leur faisant envisager que les fabriques et l'industrie intérieure doivent nécessairement se relever par la suppression de tant d'objets, en partie inutiles tirés de l'étranger.*

D'après les propos de Reinhard Jacovlev précisait que *quant aux marchandises coloniales, le peuple peu aisé en perdra l'habitude; que beaucoup de ces productions peuvent d'ailleurs être parfaitement remplacées par celles que le pays fournit, et que la France seule produit déjà, dans ses raffineries de sucre, la moitié de la quantité dont elle aura besoin; que, quant aux productions tirées de l'Ile de France, si le nouveau tarif des droits d'entrée n'y a pas été appliqué, c'est que les fraix d'assurance, montant à 250 pour cent, hausse déjà suffisamment leur prix.* Ce rapport important, Jacovlev le termine par un jugement curieux sur les relations réciproques entre la conclusion possible de la paix franco-anglaise et la politique du Blocus continental: *Il y a des personnes qui font à cette occassion l'observation, que si la paix avec l'Angleterre si ardemment désirée par le continent, se fait, cette puissance ne la signera qu'en se stipulant, comme par le passé, des avantages commerciaux qui la mettront à même de remplacer ses fabricats brulés, par des nouvelles fournitures, de sorte qu'il semble d'après leur manière de voir, que cette mesure de destruction ne tournera qu'à son avantage*<sup>30</sup>.

Le premier rapport chiffré de Westphalie fut composé par Jacovlev d'après les informations reçues de l'ambassadeur prussien. Les relations des diplomates russes avec les représentant prussiens furent toujours cordiales et confidentielles car, malgré la défaite prussienne de 1806–1807 et l'alliance russo-française, Frédéric Guillaume III restait l'allié d' Alexandre I<sup>er</sup> et on soutenait toujours la Russie dans sa diplomatie et sa politique dans d'autres domaines. *Le ministre de Prusse ici m'a communiqué confidentiellement, – écrivait Jacovlev, – comme si l'Empereur Napoléon négociait avec le Roi de Westphalie pour recevoir 12 000 hommes de troupes westphaliens à sa disposition et que cette négociation ne se traitait pas par le Ministre de France ici mais directement à Paris.* Il ajoute que *d'après des nouvelles de Munic une pareille convention existait déjà entre la France et le Roi de Bavière et que ce dernier au lieu des onzes*

29 Ibidem. N 103.

30 Ibidem. N 109.

millions qui lui restaient à acquitter pour le pays de Salzbourg mettrait 12 000 hommes sous les ordres du Général Wrede à la disposition de l'Empereur ...<sup>31</sup>. Probablement il est à supposer, que parmi les autres informations ces renseignements auraient alors pu avoir l'importance assez grande pour l'éclaircissement et pour compréhension du système même des relations entre les alliés de la France dans le sphère militaire.

Cependant des événements inquiétants s'approchaient rapidement. Le décret du Sénat de l'Empire du 13 décembre 1810 sur l'adhésion des Villes Hanséatique à l'Empire troubla les esprits de la société germanique. *L'Impression que le Décret Impérial produisit sur le Roi tant par sa teneur que par sa forme, – écrivait l'ambassadeur russe, – et la sensation que cette nouvelle fit généralement dans le public sont difficiles à peindre. Dans la première consternation le Roi voulût partir lui-même pour Paris, mais après 24 heures de réflexion il se décide à y envoyer son Grand Maréchal le Comte de Wellingerode, moins, à ce qu'on croit, pour y soigner ses intérêts, que pour sonder si la présence personnelle ne pourrait pas déplaire à l'Empereur et produire quelque bien.* Jacovlev écrivait d'une manière convainquante, que les suites de ce Décret pour la prospérité du Royaume sont évidents, et sont envisagé comme un événement désastreux par ceux qui prennent intérêt à son bien-être. Il expliquait sa persuasion ainsi: *Un Etât naissant dont la population ne surpasse pas deux millions et demi d'habitans, accablé encore par les événements de la dernière guerre, n'ayant presque d'autres ressources que l'industrie de ses habitans, ni d'autre espoir que celui que lui offrait la perspective d'un commerce lucratif par la communication avec la mer du Nord, se voit tout d'un coup, contre son attente, privé à un demi million de ses habitans les plus industriels et de provinces à peine acquises et organisées, importantes par leur position et par les avantages mercantiles qu'elles promettaient ...* Jacovlev informa par les chiffres que les nouvelles mesures, prises par l'Empereur des Français, donnent naissance à plusieurs bruits dont il est difficile dans ce moment de juger de fondement. Parmi ces bruits Jacovlev distingua la nouvelle de ce que Napoléon aurait voulu transmettre le Grand Duché de Varsovie avec le Royaume de Westphalie au maréchal Davoust, quant à Jérôme, il aurait voulu le remplacer et le nommer roi dans un autre pays: *D'après son caractère personnel il est probable qu'il ne se reduita pas à l'Etat de pensionnaire comme son Frère le Roi de Hollande*<sup>32</sup>. En même temps, sur la question d'Oldenbourg, Jacovlev fit attention à telle circonstance que bien que la résolution du Sénat fasse inattendue pour le roi et qu'il était désagréable pour lui de se rendre compte en sa propre impuissance, Jérôme se croyait avoir le droit d'exiger l'indemnité du dommage à l'aide des acquisitions territoriales. *Il ne parait pas douteux, – écrivait il dans la dépêche de 27 décembre 1810, – que les Principautés de Lippe-Detmold et Schauenburg et de Waldeck, enclavés dans le territoire westphalien, n'y soient compris; en y ajoutant les pays de Schwarzburg et les possessions de la Maison d'Anhalt qui se trouvent aux frontières vers la Saxe, et le Duché d'Eisenach, contre lequel l'Empereur Napoléon pourrait céder, à ce qu'on croit ici, le territoire d'Erfurt, le Roi serait assez complètement dédommagé, surtout si l'Empereur voulait renoncer en même tems aux 24 millions francs, que la Westphalie lui doit encore depuis son occupation par les troupes françaises.* Dans la même dépêche Jacov-

31 Jacovlev à Roumiantzev, 2 décembre 1810 // APEER. F. Chancellerie. Op. 468. D. 2208. N 112.

32 Jacovlev à Roumiantzev, 23 décembre // Ibidem. N 121.

lev informa par chiffres: *Un officier français a assuré en passant ici qu'un parc d'artillerie destiné pour la Pologne était déjà à Mayence et serait suivi de 20 000 hommes qui avoient ordre de traverser le pays. En même tems des nouvelles de Bielefeld mandent qu'on y a mis en requisition beaucoup de chevaux pour un parc d'Artillerie attendu d'Hollande*<sup>33</sup>.

Selon les propos de l'historien A. Kleinschmidt, l'adjonction des Villes Hanséatiques à l'Empire provoqua dans la société de la capital du Westphalie une sorte d'un rapport distret envers l'ambassadeur Jacovlev car on supposait que cette adjonction est un pas à la guerre contre la Russie<sup>34</sup>. Pour Jacovlev lui-même ce fait ne fut pas inattendu, car il avait dû peu auparavant, sur la demande du chancelier Roumiantzev, s'occuper de l'arrangement des affaires de litige dont la cause était la situation instable dans le royaume et dans la Confédération du Rhin en général.

C'est alors, après le 10 janvier 1810, quand le traité de la transmission de Hannovre fut signé entre la France et le royaume de Westphalie, les pretentions territoriales surgirent entre Jérôme-Napoléon et Pierre Frédéric Louis duc de Holstein-Oldenbourg. Dans la lettre du 12 (24) juillet 1810 adressée à Jacovlev, Roumiantzev faisait lui savoir de la lettre du duc celui-ci avait envoyé à son neveu l'Empereur Alexandre I<sup>er</sup> et dans laquelle il écrivait: ... *Je possède differents objets qui me furent adjudés par les Empereurs médiateurs de l'Allemagne, avec le Roi de Westphalie conjointement et à mi-part. Cet état de choses ne peut pas continuer, et je suis prêt à concourir à tout arrangement juste et raisonnable: mais comme il faudra en traiter, je demande à Sa Majesté Impériale qu'il ordonne à Son ministre à Cassel, d'appuyer mes demandes autant qu'elles paraîtront conformer à sa justice*<sup>35</sup>. En joignant la copie de cette lettre, Roumiantzev écrit: *Sa Majesté guidée par les sentiments qui Elle professe pour ce Prince, tant par suite des liens de parenté qui l'unissent à la famille impériale, que par un effet de l'amitié sincère que personnellement Elle lui porte, n'a point hésité à satisfaire au vœu exprimé dans cette lettre; Elle me prescrit en consequence de vous charger, Monsieur d'appuyer auprès de la cour où vous êtes les justes réclamations que Monseigneur le Duc d'Oldenbourg sera dans le cas de lui adresser et d'interposer en toute occasion vos bons offices, afin d'obtenir en faveur de Son Altesse Serenissime les déterminations les plus conformes à la justice et à l'équité qui caracterissent Sa Majesté le Roi de Westphalie.* Roumiantzev pria de faire comprendre au roi que l'empereur Alexandre prendrait part à tout ce qui touche le duc et que son désir était de clore cette affaire de la manière la plus amicale<sup>36</sup>.

D'abord le duc écrivit à Cassel, au prince Reprine, qu'il connaissait bien: *Je crois devoir vous prévenir, que j'ai sollicité Sa Majesté l'Empereur ... de vous faire parvenir les mêmes ordres que Mrs vos collegues ont eu, de me faire jouir de la protection que Sa Majesté l'Empereur veut bien m'accorder. Je me suis déjà vu dans le cas de recourir à Sa Majesté le Roi de Westphalie pour plusieurs possessions qui me sont communes avec le Roi, et sur lesquelles des innovations arbitraires ont été faites. Un arrangement équitable ne peut que m'être très agréable, et lorsqu'il sera sur le tapis, je ne manquerai pas*

33 APEER. F. Chancellerie. Op. 468. D. 2208. N 122.

34 KLEINSCHMIDT (voir n. 26), p. 398

35 Pierre Frédéric Louis d'Oldenbourg à Alexandre I<sup>er</sup>, 23 juin 1810 // APEER. F. Mission à Cassel. 1810. Op. 516. N 17. F. 4–4 verso.

36 Ibidem. F. 2–3.

*de vous informer de la position des choses ...*<sup>37</sup>. Mais ensuite, après avoir appris que dans le cercle diplomatique près de la cour westphalienne, il y avait eu un changement; dans une lettre particulière le duc exposa l'essentiel de l'affaire à Jacovlev: ... *Je n'aurais pas tardé un moment de m'adresser à vous sans les distractions journalières, causées par les marches perpétuelles des troupes françaises pour la Hollande, et en dernier lieu d'une partie de l'armée du marechal Prince d'Eckmühl, qui est venu prendre ses quartiers ici. Le sujet qui exige la discussion avec la cour de Westphalie est celui de quatre paroisses dont la possession est mi-partie entre les deux pays, et dont chacun s'attribue la souveraineté. D'après les propos du duc, les adresses au roi et à ses ministres restent sans réponse, tandis que lui, se disait prêt à mener les pourparlers et à conclure un accord sur ce sujet: Je ne demande que ce que la plus stricte justice prescrit, et c'est pour l'obtenir que j'oserai recourir, le cas y échéant, à votre intervention. Au present je n'ose vous demander que de tirer la chose de l'oublié où elle semble tombée ...*<sup>38</sup>. Dans le billet mémorable («Mémoire sur les droits litigieux de souveraineté sur les paroisses mi-parties entre le Royaume de Westphalie et le duché d'Oldenbourg»), joint à la lettre du duc, il s'agit de ce que les objets des désaccords étaient non seulement les paroisses de Damme et de Neuenkirchen, de Gollenstedt et de Twistringén, mais aussi *une frontière litigieuse entre le baillage de Cloppenburg, du Duché d'Oldenbourg, et les baillages de Quackenbruck et Furstenau*<sup>39</sup>.

Jacovlev, qui avait promis auparavant son concours irréprochable au duc d'Oldenbourg<sup>40</sup>, fut toujours au courant de cette affaire difficile. En répondant à sa lettre du 27 octobre 1810, Jacovlev écrivait que selon les propos du ministre d'Etat comte de Fürstenstein, l'affaire serait longue et que le duc devait être patient, car on avait chargé le ministre des affaires intérieures de Westphalie comte de Wolfradt de rassembler toutes les données nécessaires pour les pourparlers entre Westphalie et Oldenbourg; ce ministre dut présenter au roi un billet spécial sur cette question<sup>41</sup>. Ainsi, ayant fait tout son possible pour mener cette affaire à son terme l'ambassadeur de Russie échoua. Ce furent tout d'abord les circonstances extérieures qui l'en empêchèrent car à cette époque il s'agissait de l'existence même d'Oldenbourg lui-même: à la fin du mois de décembre 1810, la ligne douanière française passait à travers le territoire du duché, et bientôt les troupes françaises y furent conduites.

Comme on le sait, les alliés de Tilsit en traînés dans la situation de crise ne purent pas s'accorder<sup>42</sup>. Alexandre I<sup>er</sup> envoya à Cassel la note où il exprimait catégoriquement sa protestation contre la violation des droits souverains du duc d'Oldenbourg

37 Ibidem. F. 5-5 verso.

38 Pierre d'Oldenbourg à Jacovlev, 27 octobre 1810 // APEER. F. Mission à Cassel. Op. 516. N 17. F. 6-6 revers.

39 «Mémoire sur les droits litigieux de souveraineté sur les paroisses mi-parties entre le Royaume de Westphalie et le Duché d'Oldenbourg» // APEER. F. Mission à Cassel. Op. 515. D 17. F. 7-10.

40 Dans la lettre de 6 octobre 1810 Jacovlev avait écrit à Pierre duc d'Oldenbourg: *Veillez croire que ce sera avec tout l'empressement possible que je tacherai de exaccourir (sic! - S. I.) aux affaires de Votre Altesse Sérénissime et ce sera avec un zèle particulier que je m'occuperai de ses intérêts conformément aux sentiments d'amitié de Sa Majesté l'Empereur lui porte ...* // APEER. F. Mission à Cassel. Op. 516. N 17. F. 16-16 revers.

41 Jacovlev à Pierre d'Oldenbourg, 20 octobre (1 novembre) // Ibidem. F. 17.

42 Vgl. Sergueï ISKJUL, *Russland und die Oldenburger Krise 1810-1811*, in: *Oldenburger Jahrbuch* 1985. Bd. 85, Oldenburg 1985, S. 89-110.

et de ses propres droits. Comme la protestation de l'ambassadeur, le prince Kourakine à Paris ne fut pas acceptée, comme si elle n'avait pas eu lieu, Alexandre I<sup>er</sup> décida d'en informer les gouvernements de tous les Etats européens. Le 14 mars 1811 on envoya un circulaire dans quelques capitales de l'Europe, y compris à Cassel avec l'aide-de-camp du souverain, Alexandre Ivanovitch Tchernichev. Il était prescrit de faire connaître aux gouvernements près desquels les représentants diplomatiques de la Russie étaient accrédités, le contenu de la lettre circulaire jointe au message. Dans cette circulaire on ordonnait de n'accepter le refus des ministres des affaires étrangères, sous aucun prétexte. On prescrivait de laisser la note sur la table du ministre, comme l'avait fait Kourakine, si on refusait de la prendre. En même temps, dans ce cas, on permettait à Jacovlev d'informer ce ministre des tentations de l'ambassadeur russe à Paris de remettre cette note et du mécontentement d'Alexandre I<sup>er</sup> que la note n'ait pas acceptée<sup>43</sup>. La lettre circulaire du chancelier N. P. Roumiantzev n'était seulement une lettre informative pour ses collègues dans les capitales européennes; malgré son retenu et la modération des expressions, c'était plus qu'un message diplomatique ordinaire, car il s'agissait de la résolution de l'Empereur de la Russie de *recourir au droit de réservation*<sup>44</sup>. Si l'on considère la circulaire et la note de protestation du point de vue de l'alliance franco-russe, alors il est évident, que le gouvernement russe n'envisageait pas l'alliance avec la France, comme un facteur déterminant toutes les autres relations; il aspirait de rejeter la responsabilité de ce qui était arrivé sur les Français, et le droit de réservation ne signifiait que le refus d'avouer la force légitime des actions de son partenaire par l'alliance et la conservation du droit de la Russie de discuter ces actions dans le futur.

Jacovlev se dépêcha d'exécuter tout de suite la mission dont il était chargé. Il remit la note à Fürstenstein qui la représenta au roi<sup>45</sup>. Plus tard l'entretien eut lieu entre l'ambassadeur et le ministre, celui-ci fit attention à ce que la note de protestation ne soit pas acceptée à Paris et que Kourakine dut la reprendre c'est-à-dire Fürstenstein voulait représenter cette affaire ainsi qu'il n'avait qu'encore montrer un peu de bonne volonté et l'incident désagréable serait clos. Jacovlev ne riposta pas en demandant bien que Kourakine consente à attendre un peu avant de remettre la note, *l'Empereur, mon Auguste Souverain, avait hautement désapprouvé cette condescendance et que le Roi, n'étant pas une partie intéressée, verrait dans cette communication, faite à toutes les cours, une nouvelle marque de l'estime de l'Empereur*. Après avoir écouté la déclaration de l'ambassadeur, le ministre a dit que le roi *reçut cette ouverture avec les protestations du prix que le Roi mettait à chaque preuve d'amitié de Notre Auguste Cour*<sup>46</sup>.

La note russe dont l'objet était «Oldenbourg» fut l'événement après lequel l'admiration suscitée par l'alliance de Tilsit fut troublée de la manière irréparable au point que les alliés ne purent plus s'apaiser et se mirent à se préparer à la guerre.

Depuis la deuxième moitié de mai 1811 l'ambassadeur russe en Westphalie informait chaque jour Saint-Pétersbourg du mouvement des troupes françaises et des

43 Roumiantzev à Jacovlev, 14 (26) mars 1811 // APEER. F. Mission à Cassel. Op. 516. N 14. F. 65-67.

44 Politique extérieure de la Russie XIX<sup>e</sup> et du début de XX<sup>e</sup> siècles. Documents du Ministère des affaires étrangères de la Russie. Vol. VI Moscou 1962, p. 88-89.

45 APEER. F. Chancellerie. Op. 468. D. 12677. N 270. Et ad n 270.

46 Jacovlev à Roumiantzev, 9 (21) avril 1811 // Ibidem. N 272.II. 115-116.

contingents allemands des alliés de Napoléon. Jacovlev prit des notes absolument sur tout, y compris sur le passage à travers Cassel des officiers de haut grade, le passage des parcs d'artillerie et des convois chargés de poudre, les réquisitions des chevaux, les recrutements et le mécontentement de la population résultant de tout cela<sup>47</sup>, les revues des troupes de Westphalie et bien sûr les bruits qui circulaient alors. Ainsi il communiqua que depuis quelque temps le public habitué aux changements qui avaient lieu dans les différents pays et touchant même les souverains qui dirigeaient dans ces contrées, *s'attend à un déplacement pour le Roi de Naples, et à voir le vice-roi de l'Italie établi en l'Allemagne, et suppose que les cabinets des grandes puissances en auront déjà été prevenu. C'est au moins un bruit généralement repandu*<sup>48</sup>. Quelques jours avant il communiquait à Pétersbourg: *Ces jours passés quelques centaines de bas-officiers traversèrent ce pays, venant du Nord de l'Allemagne et se rendant en France. Cette mesure étant prise à l'époque où la conscription se fait, il devient très vraisemblable qu'ils s'y rendent pour préparer les nouveaux conscrits destinés pour les régiments de cette armée ... Une soixantaine de bas-officiers westphaliens a eu également ordre de se rendre à Magdebourg où se trouvent les dépôts des deux régiments westphaliens parties pour Dantzic. On y forme des quatrième bataillon de dépôt pour ces deux régiments qui n'étaient jusqu'ici composés que de 3 bataillons ...*<sup>49</sup>. Dans une autre dépêche Jacovlev communiqua au Ministère des affaires étrangères de la Russie que parmi la population *les bruits de guerre se sont répandus et accrédités plus que jamais dans le public. Ce qui occupe et inquiète les esprits particulièrement c'est qu'on a eu par les lettres du Rhin la confirmation que tout y est en mouvement, qu'on fait descendre beaucoup de troupes par le Rhin jusqu'à Wesel, que les marches de ces troupes à travers les nouveaux Departements allemands continuent, et que l'Armée du Nord, est ainsi renforcée considerablement*<sup>50</sup>. Sous les chiffres et dans d'autres cas, l'ambassadeur rapportait de l'inquiétude que les mouvements incessants des troupes provoquait parmi le public et qu'à cause de cela on commençait à parler de mesures militaires, prises par la France et la Confédération du Rhin contre la Prusse qui serait ainsi occupée et puis on pourrait la insérer dans le corps de l'Empire<sup>51</sup>. Les rapports de Jacovlev à Pétersbourg abondaient en données sur les mouvements des troupes à travers les villes et les villages du royaume, où il indiquait les numéros des régiments, l'itinéraire des marches et le nombre des troupes se déplaçant et même les noms des commandants. La plupart des renseignements que l'ambassadeur donnait dans les dépêches, étaient obtenus à l'aide d'informateurs secrets; l'ambassadeur ne rassemblait pas ces renseignements tout seul, d'autres employés de l'ambassade y prenaient part. Les renseignements reçus, Jacovlev les faisait connaître à ses collègues à Berlin, à Vienne, à Dresde, et ainsi on vérifiait l'information par d'autres sources et on la complétait de nouvelles données.

47 Jacovlev à Roumiantzev, 23 novembre (9 decembre) 1811 // Archives russe d'histoire militaire (Moscou). F. 432 (Archives militaires scientifiques). N 456. Partie I. f. 120-121. Vgl. aussi la dépêche de Jacovlev à Roumiantzev, 6 avril 1812 // Ibidem. N 342 f. 396-398.

48 Jacovlev à Roumiantzev, 14 (26) mai 1811 // APEER. F. Mission à Cassel. Op. 516. N 96.

49 Jacovlev à Roumiantzev, 24 avril (6 mai) 1811 // Ibidem. N 90.

50 Jacovlev à Roumiantzev, 30 juillet (11 août) 1811 // Ibidem. N 112.

51 Jacovlev à Roumiantzev, 10 (22) septembre 1811 // APEER. F. Chancellerie. Op. 468. D. 2210. N 77.

Parmi les lettres du chancelier Roumiantzev adressées à Jacovlev depuis 1810–1811, il y a une lettre assez remarquable datée du 8 décembre 1811. Cette lettre n'est pas signée et se trouve seulement dans les papiers de la mission de Westphalie; dans le fond de Chancelier d'Etat on ne la trouve pas. Répétons encore que cette lettre est tout à fait remarquable car elle peut donner une idée des préceptes que le département étranger russe donnait à l'époque à ses diplomates pour se procurer des renseignements secrets.

*Toutes les notions que nous nous procurerons ici, – écrit selon toute probabilité Roumiantzev, – par la voie ordinaire des liaisons avec les employés sont vagues, insuffisantes, souvent inexactes et contradictoires. Les méfiances que les Français et les Westphaliens doivent avoir dans les diplomates russes est fondée dans les conjonctures politiques. Chaque employé qui est pénétré de son devoir ne se livrera pas dans la conversation. Les sous-employés sont de jeunes gens mal informés et des employés supérieurs sont trop prudents pour se compromettre (Cela est bien explicable si on se souvient de la réputation mauvaise de la Haute police de Westphalie et de son chef le général de Bongars, d'ailleurs souvent pleine des exagérations par les bruits mal fondés – S. I.) La correspondance est surveillée ... Mes anciennes liaisons avec les personnes du pays nous ont au reste rendu le service essentiel de nous orienter surtout au commencement, et de nous procurer beaucoup de détails que nous n'aurions pas eû sans leur secours ...*

A cette occasion Roumiantzev proposait d'établir des agences secrètes et de faire voyager des personnes de confiance. La première voie est plus dispendieuse et moins sûre que la seconde. Si la mission de Cassel est dans ce moment la plus importante de l'Allemagne, une centaine de Ducats ou de Louis sont une bagatelle dans un Département où l'on en dépense des milliers inutilement. Il ne sera pas difficile, – continue puis le chancelier, – de trouver des gens adroits et intelligens capables des ces missions de confiance. Mais comme ils ne voyageront pas pour leurs plaisirs, mais pour l'utiliter d'un grand Empire, comme ils s'exposeront même au danger de se compromettre et d'être traités comme espions, ils voudront aussi être récompensés. Certes il faut toujours payer le risque, et le chancelier proposait à Jacovlev de penser aux observations curieuses sur ce sujet: ... Le moindre courrier reçoit 1 Ducat par mile, Mr de Renny (le colonel, qui remplissait en particulier les missions de courrier pour l'ambassadeur russe – S. I.) eût 180 Ducats de Mr le Comte de Lieven pour aller à Cassel et Francfort. On trouvera au reste des personnes qui seront moins chers, mais une trop grande économie dans ces cas ..., et ici le chancelier interrompait d'une manière significative sa phrase. Outre ces voyageurs de confiance il y aurait moyen de gagner avec 25 ou 50 Ducats la confiance d'un des comis du Département des affaires étrangères et du ministère de la guerre ... Si ces messieurs ne verront pas de l'or, ils ne s'ouvriront pas et supposé même que 50 Ducats ayant été perdus inutilement, la perte ne se mit pas grandes.

Bien sûr, – pensait Roumiantzev, – pendant des entretiens on peut apprendre beaucoup de renseignements intéressants et importants, mais en posant toujours la même question, par exemple, sur le passage des troupes, on dévoilera aussi l'intérêt qu'il en tout cas pourrait être très dangereusement. Je sais positivement qu'on s'aperçoit de nos mouvements (des déplacements des troupes russes vers les frontières de la Russie – S. I.) et de notre inquiétude de connaître au juste ce qui regarde la marche des

*troupes françaises. Les conversations de Votre Excellence avec les généraux et avec le ministre de la guerre n'ont pas échappé à Mr de Reinhard. Chaque nouvel liaison que je ferais avec des employés instruits réveillera donc des soupçons, et ma qualité d'employé diplomatique leur fermera la bouche ...*<sup>52</sup>. C'est ainsi que le chancelier russe réfléchissait et telle fut la pratique habituelle des représentants diplomatiques de Russie, comme d'ailleurs de ceux d'autres puissances. Les diplomates réunissaient toujours dans leur activité les fonctions diplomatiques et les services de l'exploration, ayant des agents payés dans les administrations de l'Etat qui les intéressaient et parmi les personnes qui faisaient de la politique. Pourtant, très souvent, les détails purement « techniques » de la pratique d'information n'étaient pas indiqués dans les documents des missions diplomatiques ce qui est fort compréhensible. C'est pourquoi l'importance du document représenté ici est évidente. De plus, le document élargit les représentations des proportions de l'exploration russe avant la guerre de 1812, qu'on avait jusqu'ici, car jusqu'à présent on ne connaissait plus ou moins que l'activité de reconnaissance du colonel A. Tchernichev à Paris. A partir du caractère de l'information dans les dépêches des diplomates russes, il était facile de deviner les moyens par lesquels on se procurait les renseignements qui étaient le secret militaire du pays dans lequel le diplomate avait été accrédité mais les suppositions n'étaient pas étayées par des preuves concrètes avant la découverte du document indiqué ci-dessous.

D'ailleurs la vie dans l'ambassade russe allait son train; à la fin du mois de septembre 1811 le journal de Saint-Petersbourg « La poste du Nord » (citant le « Moniteur westphalien ») annonça comment dans la capitale du royaume on célébrait les « journées du tzar »: *Le ministre de la Russie Monsieur le Chambellan Jacovlev qui séjournait ici, célébrait hier le jour de la fête patronale de l'Empereur Alexandre avec véritable magnificence. Après le Te Deum qui a eu lieu dans l'église Gréco-russe de l'ambassade il a donné un grand dîner pour toutes les personnes du corps diplomatique, qui étaient ici, au cours duquel on a bu à la santé de l'Empereur, puis à celle de notre roi, tout cela était accompagné de musique. Le soir, une magnifique illumination brillait sur la maison de l'ambassade*<sup>53</sup>. Ce fut la dernière illumination sur l'édifice de la mission russe à Cassel. Avec le début du Nouvel An la situation militaro-diplomatique restait tendue: le mouvement des troupes devint plus fréquent et l'attente inquiète de la guerre inévitable fut à l'origine des bruits nouveaux. Dans le salon du commandant d'artillerie westphalienne, le colonel Ulliack où Jacovlev fut invité une fois, on se mit à parler de la guerre contre Russie. *Quel allié pourrait avoir la Russie contre la France?* – demanda l'un des invités. A cette question l'ambassadeur russe répondit que la Russie avait un allié terrible sur lequel elle pourrait toujours compter et, répondant aux questions étonnées des invités, il déclara d'un ton qui les frappa tous: *C'est l'hiver*<sup>54</sup>. A cette époque Jacovlev probablement avait déjà reçu la circulaire Ministère des affaires étrangères à laquelle étaient exposées des différentes suppositions sur l'activité future de l'ambassade à Cassel en cas de l'interruption des relations entre la Russie et la France: *Sa Majesté, fermement résolue de*

52 Roumiantzev à Jacovlev, 8 décembre 1811 // APEER. F. Mission à Cassel. Op. 516. N 31 f. 44–46.

53 La poste du Nord ou Nouveau Journal de Saint-Petersbourg, 27 septembre 1811.

54 KLEINSCHMIDT (voir n. 20), p. 476.

*maintenir la paix dans le Nord et ne négligeant rien de ce qui peut prévenir une rupture, ne doit pas supposer que l'Empereur Napoléon veuille sans motif et contre toute justice venir l'attaquer et replonger ainsi l'Europe dans un nouvel abîme de maux et de calamités. – Elle ne voit donc pas de nécessité de vous donner des ordres précis pour un cas ...* Pourtant l'Empereur donna à son ambassadeur à Cassel le droit d'agir à sa guise et de prendre toutes les mesures, que celui-ci jugeait nécessaires pour sa propre sécurité et pour celle de ses subordonnés; quant aux archives de la mission, on proposait d'en séparer les chiffres de l'ambassade de la Russie et ce qui avait la valeur la plus importante pour que l'ambassadeur aurait tout cela sur soi; quant aux autres documents on prescrivait de les envoyer à l'ambassade russe à Vienne. *Si dans la supposition de la guerre entre la Russie et la France, la Cour où vous êtes ne se croyant pas en guerre directe avec Sa Majesté Impériale, vous faisait offre de rester près d'Elle en votre qualité diplomatique ...*<sup>55</sup>.

L'interruption franco-russe n'ayant pas lieu, Jacovlev poursuivit son activité habituelle. Outre les affaires propres à l'ambassade, il dut accomplir en même temps les affaires consulaires, mais à cette époque on ne délimitait pas les fonctions de ce genre. Par exemple, en juillet 1810 Jacovlev se donna beaucoup de mal pour obtenir le passeport et le passage gratuit vers la Russie pour le professeur Cornélius Riessig qui n'arrivait pas à employer ses connaissances mathématiques et ses talents de mécanicien dans sa patrie<sup>56</sup>. En même temps Jacovlev annonça au chancelier Roumiantzev la demande du professeur Sartorius de Goettingue sur l'affaire d'Albertine Christine Baring de Hannovre, qui souhaitait obtenir une place d'institutrice *dans une maison de Moscou*<sup>57</sup>. Jacovlev s'occupa de l'affaire touchant aux droits des enfants du relieur Schoubotz de Magdebourg, mort à Pétersbourg, à son héritage<sup>58</sup>, et également des affaires touchant à l'héritage de l'ancien jardinier de la cour hessoise Wiessler<sup>59</sup>. L'ambassadeur consacrait beaucoup de soins et de temps aux étudiants russes qui se trouvaient dans le royaume de Westphalie: entre autres ceux, qui allaient devenir à l'avenir les penseurs, les politiques et les hommes de lettres, Nicolas et Sergueï Tourguenev, Ivan Kaïdanov, Roman Timkowsky; l'ambassadeur devait observer leur comportement, exiger l'attestation de leur succès dans leurs études, veiller à ce qu'il reçoivent leur bourse à temps, parfois il devait arranger leurs conflits avec la police westphalienne, comme par exemple l'affaire du duel dans lequel fut entraîné étudiant de l'Université de Goettingue Bordelius, l'originaire de la Courlande<sup>60</sup>. En 1811 Nicolas Tourguenev, »décembriste« et futur écrivain, qui sentait sans doute les soins c'est-à-dire »paternels« de l'ambassadeur qui demandait au ministère de l'instruction publique de Westphalie de lui permettre de poursuivre ses études à l'université de Goettingue, écrivait dans son journal: *Quelle cette vie est calme, insouciant, heureuse – et je dois la changer pour la vie difficile de Pétersbourg qui est vide et pleine d'événements désagréables! Quand j'y pense, cela me fait de la*

55 APEER. F. Chancellerie. Op. 468. D. 2212. N 49

56 APEER. F. Mission à Cassel. Op. 516. N 5.

57 Ibidem. N 7.

58 Ibidem. N 18. F. 1–11.

59 Ibidem. F. 14–96.

60 Jacovlev à Roumiantzev, 11 (26) 1812 // APEER. F. Chancellerie. Op. 468. D. 2211. N 24. Vgl. aussi F. Mission à Cassel. Op. 516. N 16.

*peine. Je ne peux pas exprimer mes sentiments. Un presentiment incompréhensible me repousse de la Russie. De quoi je me sépare, moi? De Goettingue!*<sup>61</sup> Les regrets de Tourguenev qui avait respiré pleinement l'air libre de la vie des étudiants de Goettingue et qui avait senti beaucoup de fois l'hospitalité de l'ambassadeur et du conseiller de la mission Henri Struve, on peut les bien comprendre, mais l'intervention de Jacovlev dans les relations immédiates entre le ministère de l'instruction publique de Westfalie et celui de la Russie c'en était point assez.

Pourtant bientôt tous les regrets devinrent inutiles, car la guerre entre la France et la Russie commença, et, par conséquent, la mission westphalienne de la Russie cessa d'exister. Au début de 1812 la situation de la mission russe à Cassel en rapport avec la rupture entre la Russie et la France qui paraissait inévitable, semblait fort complexe et exigeait des instructions précises en cas de développement imprévu des événements. C'est de cela qu'il consistait le rescript dont le projet fut signé le 27 février et envoyé à Cassel le 1<sup>er</sup> mars 1812; sur le projet du rescript il y avait la résolution de l'Empereur Alexandre I<sup>er</sup> *Cela doit être fait* et il y avait encore une remarque: *En même sens on écrira aux ambassadeurs Canicoff à Dresde, au prince Bariatinsky à Munich, à Alopeus à Stuttgart, et au baron Maltitz à Carlsruhe.* Ainsi le rescript s'adressait non seulement à Jacovlev, mais à tous les ambassadeurs russes en Allemagne car les circonstances et les conditions de ces diplomates étaient presque identiques.

*Sa Majesté, fermement résolue de maintenir la paix dans le Nord et ne négligeant rien de ce qui peut prévenir une rupture, – on peut lire en rescript, – ne doit pas supposer que l'Empereur Napoléon veuille sans motif et contre toute justice venir l'attaquer et replonger ainsi l'Europe dans un nouvel abîme de maux et de calamités.* Mais ensuite: *Elle (Empereur de Russie – S. I.) ne voit donc pas de nécessité de vous donner des ordres précis pour un cas qu'Elle doit supposer ne pas arriver ...* (C'est encore un témoignage du caractère d'Alexandre I<sup>er</sup> qui avait l'habitude d'adapter ses actions aux événements et d'inciter les subordonnés à prendre des décisions, dont ils étaient responsables si le résultat était peu satisfaisant). *Néanmoins, – dit le rescript ensuite, – si ... Elle abandonne, M[onsieur] à votre sagesse et à vos lumières de prendre alors les mesures que vous jugerez les plus convenables, pour la sûreté de votre personne et de celle des employés qui composent Votre mission d'après les exemples précédents.* Après cela Roumiantzev prescrit à Jacovlev d'aller en Russie, de prendre des chiffres de la mission et les documents les plus importants avec lui et de transmettre les autres documents de la mission russe à la mission autrichienne pour leur conservation. Pour conclure, on donna la permission de rester à Cassel *si, dans la supposition de la guerre entre la Russie et la France, la cour où vous êtes ne se croyant pas en guerre directe avec Sa Majesté Impériale*<sup>62</sup>. Certes il n'y avait aucun doute que Jérôme Napoléon, frère de l'Empereur des Français qui lui était redevable de son royaume, allait combattre aux côtés de la France dans cette guerre. On avait probablement fait cette réserve en pensant à d'autres états de l'Allemagne et des circonstances imprévus.

61 Archives des frères Tourguenevs. T. I (les Journaux et les correspondances de N. Tourguenev, 1806–1811), Saint-Pétersbourg 1911, p. 305.

62 APEER. F. Chancellerie. 1812 Op. 468. D. 2212. N 49.

Le dernier rescrit à l'ambassadeur fut envoyé par N. P. Roumiantzev le 10 juillet 1812, mais on ne le dirigea pas à Cassel, mais à Vienne, à l'ambassadeur de la Russie le Comte Gustav de Stackelberg. Ayant probablement appris que Jakovlev avait quitté Cassel, Roumiantzev décida de se diriger avec la mission vers la capitale autrichienne. Dans le projet de rescrit qui était resté dans les archives de la Chancellerie du Ministère, on disait la chose suivante: *Cette agression qu'aucune déclaration de guerre n'a pas précédé* (s'il s'agit du fait que l'ambassadeur français n'avait pas remis officiellement la déclaration du commencement de la guerre à Alexandre I<sup>er</sup>; on peut constater que pendant plusieurs jours le marquis Alexandre de Lauriston ne fut pas reçu auprès de l'Empereur russe et plus tard l'Empereur Alexandre quitta la capitale et il n'y avait personne à qui on aurait pu remettre la déclaration formelle de guerre – S. I.) *a obligé l'Empereur à ordonner aux missions des cours ennemies de se rendre par mer au premier port* (ville maritime – S. I.) *occupé par les troupes de la France ou de ses alliés, car Sa Majesté ne pouvait permettre lorsqu'on faisait la guerre sur toute l'étendue de ses frontières que les ministres des Princes si injustement armés contre elle traversassent cette ligne.* Le chancelier faisait comprendre, que la guerre mettait fin aux fonctions diplomatiques de l'ambassadeur russe et indiquait le désir de l'Empereur que *vous vous rendiez en Russie avec les personnes attachés à Votre Mission en vous embarquant dans un des ports de la mer d'Allemagne, si cela est praticable ... et dans le cas contraire en passant par Vienne et Radiswiloff ...*<sup>63</sup>.

Mais Jacovlev écrivit à Pétersbourg non pas de Vienne mais de la capitale danoise le 11 (23) juillet 1812 (la dernière dépêche de Cassel est datée du 10 [22] Juin). Dans une longue lettre Jacovlev écrivait que l'interruption absolue des liaisons postales entre la Russie et l'Allemagne lui avait inspiré l'idée de la nécessité de quitter son poste à Cassel où sa présence à l'avenir était inutile. En outre l'appel de l'Empereur des Français, publié dans le «Moniteur westphalien», ne laissait aucun doute quant aux intentions de la France envers la Russie. *Pour prévenir toute démarche de la cour de Westphalie, – écrivait Jacovlev à Pétersbourg, – je m'adressai au Ministère de Justice chargé ad interim du portefeuille des affaires étrangères et le préviens que, vu l'état des affaires du moment, je serais incessamment dans le cas de demander pour moi et les personnes attachées à ma mission, les passeports nécessaires ...* 9 juin, quand le courrier du roi apporta à Cassel la nouvelle de l'invasion de la Grande Armée en Russie, l'ambassadeur décida de revenir à Pétersbourg à travers le Danemark et la Suède.

Dans la conformité des instructions de Roumiantzev, Jacovlev prit les mesures nécessaires pour préparer le départ: *Je fit de suite le choix de ceux que j'avais transmis à la cour je devais traverser le territoire français où la Police* (puis, le mot illisible – S. I.) *sur les voyageurs un pouvoir presque absolu, je me decidai de les anéantir et de bruler, pour plus de raisons encore, les anciens et nouveaux chiffres ...* Des papiers plus insignifiants, Jacovlev disposait autrement: *Je les fis emballer et sceller, et remis cette au ministre de la cour de Vienne Baron de Schall à Cassel qui m'avait constamment témoigné une amitié et une confiance ...* D'ailleurs, les signes d'amitié, venaient non

63 Jacovlev au comte Nicolas Soltykov, administrant du ministère des affaires étrangères, en l'absence de N. Roumiantzev, 11 (23) juin 1812 (Copenhague) // APEER. F. Chancellerie. Op. 468. D. 2211. N 45.

seulement de l'ambassadeur d'Autriche, mais aussi de tous les collègues diplomatique de Jacovlev.

Dans sa note Jacovlev exigeait des passeports et après les avoir reçus, il se mit en route quittant Cassel le 30 juin (11 juillet). L. A. Jacovlev prit la route en compagnie du secrétaire de la mission H. Struve. *L'assesseur Baron von Fabneberg* (Charles-Henri – S. I.), – écrit Jacovlev, – *m'ayant prié de lui permettre de ramener d'abord son Epouse et ses enfants à sa famille, se dirigera sur Vienne d'où il espère pouvoir nous suivre incessamment.* L'église de l'ambassade ne put pas non plus partir avec l'ambassadeur, car la grossesse de la femme du prêtre l'en empêchait. Jacovlev annonça que tous les employés de l'ambassade avaient reçu l'argent nécessaire pour le voyage et que Kaverine et Tourguenev, étudiants de l'Université de Goettingue, avaient reçu les passeports et en profiteraient quand ils auraient reçu l'argent de leurs parents. En passant sous silence les impressions de voyage, l'ambassadeur annonça qu'il n'avait rencontré aucun obstacle ni à Hambourg, ni à Altone de la part de la douane française, encore plus – on n'examinait ni bagage, ni passeports (! – S. I.) *ce que je dois sans doute regarder,* – ajouta Jacovlev, – *comme l'effet de quelques ordres exprès donnés à ce sujet ...*<sup>64</sup>. Jacovlev envoya alors une dépêche comprenant les dernières données sur la situation économique du royaume de Westphalie et d'autres renseignements: *La réduction de la dette publique au tiers a produit une bien pénible sensation dans un pays où les classes d'habitans sont déjà accablés par les mesures financières qu'on avait prises, où les nouvelles impositions et les emprunts forcés se succèdent et où on croyait enfin avoir déjà porté tous les sacrifices possibles ...* Dans ces conditions, Jacovlev observait partout le désir, non seulement en Westphalie, mais dans le Nord de l'Allemagne en général que les événements qui se transforment le plus vite possible et aboutissent à une guerre ouverte parce que cela aurait pu apporter les changements désirés: *Sous le joug de l'oppression leurs souhaits se réunissent à désirer aux armes de Sa Majesté l'Empereur notre Auguste Souverain ...*<sup>65</sup>.

C'est ainsi que la mission de Lev A. Jacovlev se termina. Elle représente sans doute une partie importante de la politique extérieure russe en Allemagne à l'époque de l'alliance entre la Russie et la France. Représentant les intérêts russes dans le royaume avec lequel la famille impériale russe avait des liaisons paternelles Jacovlev suivait strictement les instructions données pour son prédécesseur, au prince Repnine, informait toutes les nouvelles importantes de caractère politique, économique et militaire, contribuait au développement des relations entre les deux pays, soutenait les étudiants russes dans les universités de Westphalie et se chargeait des affaires des métiers et des médecins allemands qui voulaient entrer au service russe. Avant la guerre de 1812 Jacovlev tirait parti de ses liaisons arrangées par lui en Allemagne, il recueillit beaucoup de renseignements importants pour les Ministères des affaires étrangères et de la guerre sur les préparations militaires de la France et de ses alliés, ce qui fut important pour prendre la décision définitive sur le caractère des opérations militaires contre la France au début de la guerre de 1812. Par ses actions habiles, dont Jacovlev modestement ne dit rien dans sa correspondance diplomatique, l'ambassadeur russe contribua à l'évacuation de l'ambassade et de ses archives en évitant des

64 APEER. F. Chancellerie. 1812. Op. 468. D. 2211. N 45.

65 Ibidem. N 46.

fautes qui auraient pu avoir des conséquences sérieuses. Pour caractériser la personnalité de l'ambassadeur russe, en addition à la description d'Alexandre Herzen, il faut ajouter la particularité flatteuse, c'est que l'ambassadeur connaissait Goethe. A vrai dire, les renseignements que nous avons sur leurs rapports, concernent la période »prewestphalienne«, mais ils continuent, et les mentions fréquentes des rencontres avec Jacovlev à Carlsbad dans le journal de Goethe ne sont bien sûr pas seulement les rencontres des hommes connus pendant le séjour »aux eaux«. Le parent de Herzen et le poète vénérable de l'Allemagne ont des intérêts et même des passions communes. A l'époque de ses services et ses voyages en Europe le diplomate n'a jamais quitté sa collection de camées et de tabatières, et Goethe eut la possibilité d'apprécier l'art des objets et le goût fin du connaisseur. Le rapprochement devint de plus en plus sincère, et on sait, par exemple, que 30 décembre 1809 Jacovlev envoya la tabatière de grenat à Goethe et que celle-ci est conservée maintenant dans la maison du poète à Weimar<sup>66</sup>. Nous n'avons pas eu connaissance d'avis et de jugements de Goethe sur Jacovlev-diplomate, mais il faut supposer qu'il estimait l'amitié du causeur aimable des »eaux« et qu'il encouragea sa passion de collectionneur par l'envoi de présents précieux. En outre, l'ambassadeur était probablement parfois l'intermédiaire entre le poète et l'ambassadeur de France à Cassel comme plus tôt le prédécesseur de Jacovlev, le Prince Nicolas Reprine Wolkonsky<sup>67</sup>.

Etant revenu en Russie, Lev Jacovlev se mit à mettre l'ordre dans ses affaires domestiques; cela exigea un long congé; à cette époque il se retire des affaires d'Etat et s'occupe de patronage et de bienfaisance. Le 28 mars il fut nommé un conseiller d'Etat et sénateur. En 1828 Jacovlev fut présenté à la décoration du signe particulier du service irréprochable<sup>68</sup> et il le reçut le 23 septembre 1828<sup>69</sup>. Le 13 août 1828 Jacovlev devint tuteur d'honneur du Conseil des tuteurs de Moscou, directeur de l'hôpital de l'Impératrice Marie aussi que de l'Institut de l'Empereur Alexandre I<sup>er</sup><sup>70</sup>. Le 7 novembre 1831, en récompense pour son service et ses travaux zélés dans la direction des entreprises de bienfaisances, Jacovlev fut décoré de l'ordre de Saint Vladimir de 2<sup>ème</sup> classe<sup>71</sup>.

En 1812, les mérites de Jacovlev furent particulièrement remarqué. Revenu en Russie, *en signe de la bienveillance du monarque*, il fut présenté à la décoration de l'ordre de St. Anne de 1<sup>ère</sup> classe, et en fut décoré 30 août 1812. Dans le »Dictionnaire biographique russe« il est indiqué que Jacovlev fut digne d'avoir une décoration si honorable car il avait sauvé les papiers de la mission russe à Cassel<sup>72</sup>. Alexandre Herzen avait la même opinion sur les intentions de l'Empereur des Français de retenir l'ambassadeur russe et de saisir les archives de la mission russe qui se rapportait,

66 Serguei DOURYLIN, Les écrivains russes chez Goethe à Weimar, in: Héritage littéraire. Vol. 4–6. Moscou 1932, S. 238–239.

67 Wolfgang LANG, Graf Reinhard. Ein deutsch-französisches Lebensbild (1761–1837), Bamberg 1896, S. 378–379.

68 Archives historique d'Etat de la Russie (Saint-Pétersbourg). F. 1263. Op. 1. N 52. I. 165.

69 »Etat de service du conseiller privé, sénateur et cavalier Jacovlev pour la présentation à la distinction du service irréprochable«. 1828. // Archives historiques d'Etat de la Russie. F. 1291. Op. 1. D. 252. N 33.

70 Alexandre B. Kourakine à Jacovlev, 28 novembre 1828 // Ibidem. N 42.

71 Archives historique d'Etat de la Russie. F. 472. Op. 1. N 906. I. 5 ob.

72 Dictionnaire biographique russe. T. 25 (Jablonowsky – Fomine), Saint-Pétersbourg 1913, p. 92–93.

d'après les propos du père de Herzen, on ne sait pas pourquoi, à 1811. Pourtant, les matériaux du ministère des affaires étrangères de la Russie, ne sont pas suffisants pour une pareille conclusion. Jacovlev reçut une décoration en signe de la fin de sa mission et pour son retour en Russie, ce qui était une pratique habituelle à cette époque-là. Les documents de la mission en parlent eux-mêmes: les employés français et du royaume de Westphalie ne firent pas obstacle à l'ambassadeur russe d'emporter ses archives (les fonctionnaires des douanes françaises à Hambourg et à Altona ne mirent aucun obstacle aussi et, selon Jacovlev, n'examinèrent pas les bagages, et ne regardèrent même pas les passeports); quant à Napoléon, on peut supposer qu'il n'avait pas besoin des archives de l'ambassade de l'Empereur Alexandre avec qui il ne voulait pas de guerre et, au contraire, avec qui il voulait renouveler les relations d'amitié.